



## Vous voulez devenir professeur des écoles ?

Choisissez une licence avec un parcours préparatoire spécifique !

Avec le Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) **alternant cours dispensés au lycée et à l'université**, vous approfondissez après le baccalauréat votre culture générale et les matières fondamentales au métier de professeur des écoles tout en préparant une licence.

Vous avez également l'opportunité de découvrir le métier grâce à des stages d'observation et de pratique accompagnée à l'école primaire en L1 et L2. Vous pouvez même avoir une expérience à l'étranger avec un stage de mobilité internationale en L3.

Vous pouvez ensuite poursuivre vers le master MEEF mention premier degré pour finaliser votre formation et présenter le concours.

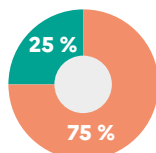
**24 PPPE couvrant 22 académies sont proposés à la rentrée 2021 pour des promotions de 25 à 40 étudiants pour chaque parcours.**

Si vous effectuez une licence loin de chez vous, connectez-vous avant le 15 mai sur le site [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr) pour avoir tous les renseignements relatifs aux bourses et logements.

### PPPE en chiffres

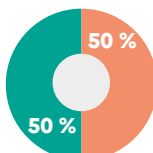
#### PROPOSITION DE RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS

##### En licence 1 (L1)



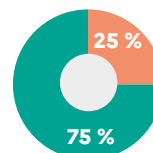
- 3 semaines lycée
- 1 semaine université

##### En licence 2 (L2)



- 2 semaines lycée
- 2 semaines université

##### En licence 3 (L3)



- 1 semaine lycée
- 3 semaines université

#### ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

##### En L1 et L2

28 semaines de cours par an + 3 semaines de stage en école = 31 semaines

##### En L3

27 semaines de cours + 4 semaines de mobilité à l'étranger = 31 semaines

Renseignez-vous sur  
**DEVENIR ENSEIGNANT.GOUV.FR**

Postulez sur  
**parcoursup**  
Entrez dans l'enseignement supérieur